



PROFIL DE POSTE

Service	Sport
Intitulé du poste	Agent polyvalent des installations sportives (H/F)
Cadre d'emplois	Adjoint technique
Régime indemnitaire	I + PP

DEFINITION DU POSTE

I - RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Nom du Responsable hiérarchique : Responsable du service des sports

Nom du Responsable direct : Responsable de l'unité des installations sportive.

II - DESCRIPTIF DE LA FONCTION

Mission globale

Dans le cadre d'un équipement sportif ouvert au public, aux scolaires et aux associations sportives, il s'agit de veiller à la sécurité pour l'ensemble des usagers accueillis et à la propreté des installations et de leurs abords

Principales tâches

Pendant la période scolaire :

- Accueillir, informer, orienter et conseiller les dirigeants, les entraîneurs des associations sportives et les usagers
- Surveiller l'état de propreté, de salubrité dans les équipements sportifs, des abords et l'état des bâtis et des espaces extérieurs
- Prévenir et sécuriser les équipements sportifs (contrôle des accès)
- Ouvrir, fermer les installations sportives et activer/désactiver les alarmes
- Suivre et enregistrer les fréquentations dans les équipements
- Informer rapidement sur les dysfonctionnements techniques
- Informer sur l'évènementiel associatif sportif
- Veiller sur le bon usage des équipements
- Réceptionner des livraisons
- Participer dans la préparation des manifestations sportives
- Manutention et transport de matériel

III – SERVICE D'AFFECTATION ET HORAIRES DE TRAVAIL

Service des sports / Toutes les installations sportives

Horaires :

Lundi à vendredi de 6h/13h

Mardi, mercredi et jeudi de 6h/13h30

Samedi par roulement de 6h/10h et de 15h30/19h

COMPETENCES REQUISES

a) Expérience et formation

- Formation : CAP, BEP et AFPS
- Expérience professionnelle dans le gardiennage d'équipements sportifs
- Notions des règles d'hygiène et de sécurité

b) Savoirs

- Contrôler l'entretien, le nettoyage, la désinfection, l'hygiène des locaux et des espaces
- Détecter les anomalies des bâtiments et les risques d'accidents
- Communiquer sur les problèmes rencontrés avec les usagers des équipements sportifs
- Faire respecter le règlement intérieur et les règles de sécurité (tenue des registres)
- Intervenir en cas de sinistre ou accident
- Repérer les comportements à risques, dialoguer et réguler les conflits et troubles divers

c) Savoirs faire technique

- Maîtriser quelques notions d'hygiène et de sécurité
- Connaître les procédures d'alerte et de secours (incendie, gaz, alarmes...)
- Contrôler les aires de jeux et leurs installations
- Appliquer les techniques de négociation et de médiation

d) Savoirs faire relationnel

- Développer au quotidien de bonnes relations avec les usagers
- Favoriser un climat constructif dans le travail
- S'adapter aux situations nouvelles, anticiper les besoins
- Rendre compte à son responsable
- Faire preuve de rigueur
- Avoir la capacité et la volonté de se former

e) Exigences particulières liées au poste

- Devoir de réserve
- Se rendre disponible en dehors des horaires classiques de travail pour participer aux activités et projets mis en place (le soir et les week-ends).

Régime indemnitaire appliqué :

Agent chargé de réalisation, soit le niveau I + prime de pénibilité

** Ce profil de poste a une valeur indicative. Il est susceptible d'évoluer en fonction des nécessités de service dans le respect des missions du cadre d'emplois définies par le statut.*



Mairie de Bonneuil-sur-Marne
A l'attention de Monsieur Le Maire
7 rue d'Estienne d'Orves
CS 70027
94381 Bonneuil-sur-Marne Cédex